

Tel qu'indiqué, les réductions tarifaires ont été appliquées à titre provisoire pour respecter la date cible d'entrée en vigueur dont avaient convenu les deux gouvernements. La procédure formelle d'approbation au Canada et aux États-Unis sera finalisée un peu plus tard ce mois-ci, auquel moment s'achèvera la dernière étape de la mise en oeuvre des modifications aux listes tarifaires des deux pays.

Le ministre Crosbie a ajouté qu'une deuxième série de consultations sur l'élimination accélérée des droits de douane s'était engagée en réponse aux démarches effectuées en ce sens par les industries canadiennes et américaines. Tel qu'annoncé précédemment, la date-limite de présentation des propositions avait été fixée au 30 mars. Le gouvernement consultera de nouveau en détail l'industrie canadienne au sujet de toutes les propositions reçues.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874